

FICHE DE MEDECINE TRADITIONNELLE
POUR LES SOINS DE SANTE PRIMAIRE

par

L. ROBINEAU , I. WONE et
H. de LAUTURE(x)

Après un oubli malheureux, la médecine traditionnelle a été solennellement réhabilitée par les plus hautes Autorités du Monde et le Secrétaire Général de l'OMS, le Docteur MAHLER, a recommandé à tous les responsables de la Santé d'y accorder la plus grande attention.

Cette réhabilitation est en fait un long travail pour l'exhumer des profondeurs de l'oubli et pour l'amalgamer aux apports de la médecine moderne. C'est un devoir impérieux car très souvent elle permet à chacun de trouver le médicament à sa portée au moindre coût, alors que les médicaments modernes trop onéreux font défaut.

Certaines plantes de la médecine traditionnelle peuvent être utilisées en usage courant : chaque fois qu'elles sont connues, il est nécessaire de les mettre à la disposition de l'utilisateur.

C'est dans cette optique que la Clinique de Santé Publique de la Faculté de Médecine de Dakar (C.S.P. FMD) et l'ENDA ont joint leurs efforts pour tenter de contribuer à faire passer ces préoccupations dans les faits. Un des moyens d'y parvenir semble être la réalisation de fiches pratiques sur quelques plantes médicinales intertropicales.

Ce type de fiche a pu être élaboré en exploitant de nombreux travaux, réalisés, en particulier, par les professeurs KERHARO et BERHAUT, mais aussi des enquêtes sur le terrain, tant auprès de prescripteurs que de consommateurs.

Les multiples indications thérapeutiques rencontrées ont été délibérément abandonnées pour ne laisser place qu'à celles :

(x) Clinique de Santé Publique. Faculté de Médecine Dakar-FANN
(Sénégal).

- ! qui sont proposées par un grand nombre de praticiens traditionnels ;
- ! qui sont connues et acceptées par la médecine populaire ;
- ! qui ont fait l'objet d'études pharmacologiques ou clinique ; en particulier en milieu scientifique moderne.

Il arrive que, pour une même plante, plusieurs indications correspondent à ces critères : dans ce cas, une fiche "bis" ou "ter" est établie.

La première page de la fiche est consacrée à l'identification de la plante, par un dessin tout d'abord, puis par un cadre réservé au nom en langue africaine locale que, d'ailleurs nous communiquons aux utilisateurs qui l'ignorerait.

La seconde page donne son nom scientifique pour les utilisateurs qui souhaiteraient procéder par eux mêmes à des recherches.

Ensuite nous proposons une carte de la répartition en Afrique. Cette carte souhaite préciser les zones géographiques où l'on peut trouver la plante considérée, même si elle n'y est pas utilisée traditionnellement, mais où son usage à des fins thérapeutiques peut donc être introduit.

Enfin, l'habitat de la plante est signalé et, dans la prochaine édition, des indications concernant la culture et la récolte seront données.

La troisième page est sans doute celle qui retiendra le plus l'attention. Outre l'indication thérapeutique retenue, elle donne - selon le même schéma qu'emploie le dictionnaire VIDAL, document de référence des prescripteurs francophones de médicaments modernes :

- ! mode d'emploi détaillé, exprimé en français de base ;
- ! la posologie précise ;
- ! les précautions à prendre ;
- ! les contre-indications.

Enfin, la dernière page donne la composition chimique de la partie de la plante utilisée à des fins curatives ainsi que des références des études pharmacologiques qui ont été réalisées.

Le premier fichier édité ne comporte que 10 plantes : Baobab, Séné, Nger, Papayer, Thé de Gambi, Basilic, petite Euphorbe, thé du Mexique, kinkéliba et Rat. Ces documents sont destinés en priorité au personnel para-médical et médical qui exerce ou conseille en milieu rural africain, mais aussi aux animateurs sanitaires et aux éducateurs, tout au moins, dans ce dernier cas, lorsque l'indication thérapeutique et la surveillance du traitement ne nécessitent pas de connaissances médicales particulières.

Bien entendu, ce travail n'est pas exempt de critique. Toutefois, il répond à plusieurs objections fréquentes à l'endroit de la thérapeutique basée sur les plantes traditionnelles :

• des indications trop nombreuses (notons, par ailleurs, que le Vidal donne sept indications pour le seul Ganidan) ;

• une posologie imprécise (le Vidal conseille 6 à 12 grs par 24h pour le même produit) ;

• la négligence vis-à-vis de précautions et de contre-indications.

Reste valable l'objection de la variabilité de la composition des plantes suivant les saisons ; mais le risque est-il plus sérieux que celui qu'entraîne la conservation des médicaments sous un climat tropical ?

L'utilisation de la plante non transformée constitue une option de notre part, car nous pensons que les problèmes et les frais relatifs au conditionnement risquaient de rendre ces plantes "conditionnées" aussi peu accessibles en milieu rural que ne le sont les médicaments importés.

Ce qui est visé, avant tout, c'est une véritable médecine de développement, c'est à dire capable d'utiliser efficacement les ressources locales disponibles.